

Les nouvelles règles de construction parasismique

Plan séisme : bilan 2006
2 février 2007

Patrick ELIAS
Centre Scientifique et Technique du Bâtiment
<http://les.cstb.fr>

Sommaire

- 1. L'évolution réglementaire et normative**
- 2. Comparaison économique en habitat collectif neuf**

1 – L'évolution réglementaire et normative

1.1 – Réglementation

Projet de zonage

Exigences (accélération et type de sol)

1.2 – Normes

L'Eurocode 8 remplace les règles PS 92

Autres textes : Eurocode 2...

2 – Comparaison économique en habitat collectif neuf

2.1 – Objectifs

Expérimenter l'application de l'Eurocode 8

Evaluer l'impact économique des nouvelles règles (travaux, études, contrôle technique)

2.2 – Méthode

- . Un comité de pilotage et un bureau d'études expérimenté
- . Trois bâtiments collectifs représentatifs
- . Dimensionnement : règles PS 92 et Eurocode 8
- . Cas étudiés :
 - zonage 1991 : 0, Ia, Ib et II ; III (un bâtiment)
 - projet de zonage : 1A, 1B, 2A et 2B ; 3 (un bâtiment)
 - deux types de sol : B et D
 - fondations : superficielles (trois bâtiments) ou profondes (un bâtiment)

2.3 – Résultats attendus

- . Explications complémentaires sur les nouvelles règles**
- . Surcoûts de construction parasismique :**
 - par bâtiment et type de sol : 13 comparaisons**
 - moyennes : niveau local et France entière**
 - contributions : évolution du zonage et des exigences**
 - analyse de sensibilité**

Merci de votre attention...